

Le tri pendant les fêtes de fin d'année : une priorité pour tous

Les fêtes de fin d'année riment avec cadeaux et repas de famille, mais elles riment aussi avec pic de consommation. Cette surconsommation s'accompagne inévitablement d'une surproduction de déchets considérable. Pour rappeler toute l'importance du tri des déchets, le SITTOMAT (*Syndicat Intercommunal de Traitement et de Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise*) organise de nombreuses interventions auprès des administrés de l'Aire Toulonnaise du 12/12/14 au 04/01/15.

Les fêtes de fin d'année : un pic de production de déchets

Entre achats des cadeaux, courses et préparation des repas... il est parfois difficile de penser au tri de ses déchets. Pourtant, c'est surtout pendant cette période de l'année qu'il faut trier car le tonnage de nos déchets augmente avec notre consommation. Cela représente une hausse de 10 à 20% des tonnages récoltés pour les emballages légers par rapport au reste de l'année et 20% pour le verre. D'autant que le verre, matière qui se recycle à l'infini, reste le déchet le moins trié par les foyers de l'Aire Toulonnaise. Le SITTOMAT redouble donc d'efforts afin que la collecte sélective soit à la hauteur de l'important gisement de déchets recyclables.

Des animations et des cadeaux pour apprendre à bien trier pendant les fêtes

Le Syndicat organise plus de 50 actions sur son territoire pour sensibiliser les éco-citoyens au recyclage et rappeler les consignes pour bien trier ses déchets. Pour rester dans l'esprit des fêtes, ces interventions prendront la forme d'animation avec des jeux comme la roue du tri. Les participants auront même droit à de petits cadeaux comme des photophores ou des dominos, en matière recyclée bien sûr ! Du 12/12/14 au 04/01/15, les 18 ambassadeurs du tri iront ainsi à la rencontre des administrés sur les marchés et au cœur des hyper et super marchés participants pour expliquer, entre autres, certaines spécificités des consignes de tri propres à cette fin d'année :



- **Parmi les déchets qui se recyclent et qu'il faut trier :** le papier cadeau non plastifié, les emballages cartonnés des cadeaux sans leur fenêtre plastique, l'emballage carton bien vidé de la bûche de Noël, ou encore les boîtes de conserve métalliques, les bocaux en verre de marrons et foie gras, les bouteilles de vin et de champagne...
- **Parmi les déchets qui ne se recyclent pas et qu'il faut jeter avec les ordures ménagères :** le papier cadeau plastifié, les films plastiques qui entourent le saumon et les jouets, les plateaux en plastique des boîtes de chocolats, les flûtes et gobelets en plastique...

Cette campagne de sensibilisation sera à nouveau soutenue en décembre par la campagne de communication nationale d'Eco-emballages avec le célèbre « M. Papillon », pour rappeler toute l'importance du tri des déchets.

Où et quand retrouver les ambassadeurs du tri du SITTOMAT ?

Le planning des ambassadeurs du tri est disponible au lien suivant : <http://goo.gl/PnjloG>

Il peut être soumis à des modifications.

Informations & Visuels

- Visuels à télécharger en cliquant sur le lien suivant : <http://goo.gl/KZoApm>
- A propos du SITTOMAT : www.sittomat.fr

Contact Presse

Christelle Guilhaumon

Relations Presse – Declik Communication

06.03.29.41.80 - Christelle.guilhaumon@declik.com